

Avis adopté

Séance plénière du 14 novembre 2023

Face au *changement climatique*, accélérer une adaptation systémique et juste

Déclaration du groupe Agriculture

L'avis annonce des objectifs ambitieux, à la hauteur des enjeux du réchauffement climatique. Le groupe de l'agriculture, dans ses composantes agricoles et rurales, partage cette ambition et l'urgence d'engager les transformations nécessaires.

Toutefois, ces politiques d'adaptation doivent être menées dans un esprit d'équilibre entre les différents piliers du développement durable. La souveraineté et la sécurité alimentaires doivent rester des objectifs prioritaires des Pouvoirs publics.

Le secteur agricole a opéré, depuis plusieurs années, des changements conséquents dans ses pratiques, en partenariat avec d'autres acteurs de la ruralité. Le Pacte Haies, récemment annoncé et cité dans l'avis, en est une nouvelle illustration. Le secteur doit continuer ses efforts, grâce à un accompagnement, tant financier que technologique et agronomique. Il est effectivement important que l'agriculture, particulièrement exposée aux aléas climatiques, bénéficie d'un plan d'adaptation dédié, lancé en 2021.

Notre groupe approuve les préconisations visant à renforcer la cohérence et l'articulation entre les différentes politiques publiques d'adaptation. Nous sommes réservés sur la nécessité de donner une valeur normative à la trajectoire d'adaptation au changement climatique. Le corpus législatif et réglementaire nous semble aujourd'hui suffisamment dense pour qu'il ne soit pas indispensable d'ajouter de la complexité.

Le groupe s'interroge également sur les « maladaptations ». S'il faut mesurer les impacts des mesures prises, il convient de considérer l'ensemble des priorités. Il ne faudrait pas que, en raison de connaissances insuffisantes et de présupposés de « maladaptation », on sacrifie, par exemple, l'alimentation de nos concitoyens.

Il est donc particulièrement essentiel que la Recherche soit pleinement et concrètement associée et mobilisée pour la mise en œuvre de solutions d'adaptation. Le groupe soutient donc fortement la préconisation 17 sur ce sujet.

Le groupe a voté pour.